COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **WATSUP**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Chaussée de Bruxelles N° : 238C Boîte :
Code postal : 1410 Commune : Waterloo
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0677.703.663

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 29-06-2017

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 10-06-2025

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2024 au 31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2023 au 31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VOSS Julien
Gérant
Rue de Belle-Vue 50
1332 Genval
BELGIQUE

WASTEELS Sophie
Gérant
Rue de Belle-Vue 50
1332 Genval
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**50.966**	**62.682**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**50.469**	**62.185**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	11.066	7.903
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	39.403	54.282
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**497**	**497**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**50.338**	**75.684**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**16.024**	**12.328**
Créances commerciales		40	9.024	11.828
Autres créances		41	7.000	500
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**34.314**	**63.356**
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**101.304**	**138.366**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-217.761**	**-205.355**
Apport		10/11	**6.200**	**6.200**
Disponible		110		
Indisponible		111	6.200	6.200
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-223.961**	**-211.555**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**319.065**	**343.721**
Dettes à plus d'un an		17	**45.536**	**67.524**
Dettes financières		170/4	45.536	67.524
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	45.536	67.524
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**273.529**	**276.197**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	21.928	33.420
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	81.010	56.160
Fournisseurs		440/4	81.010	56.160
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	111.854	143.066
Impôts		450/3	27.174	46.360
Rémunérations et charges sociales		454/9	84.681	96.706
Autres dettes		47/48	58.736	43.551
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**101.304**	**138.366**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	378.524	393.166
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	361.594	339.943
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	18.195	17.501
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	2.993	772
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-4.258**	**34.949**
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**8.148**	**18.246**
Charges financières récurrentes		65	8.148	18.246
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-12.406**	**16.703**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-12.406**	**16.703**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-12.406**	**16.703**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-223.961**	**-211.555**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-12.406	16.703
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-211.555	-228.258
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-223.961**	**-211.555**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**234.776**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	6.479	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**241.255**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**172.591**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	18.195	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**190.786**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**50.469**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**497**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**497**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**497**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.
En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :
Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :
Les règles d'évaluation (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncés ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence (positivement)(négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de Eur.
Le compte de résultats (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur ; dans
l'affirmative, ces résultats concernent :
Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :
(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants) :
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants) :
A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnées ci-dessous, est
inévitablement aléatoire :
Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du
résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières
Frais d'établissement :
Les frais d'établissements sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
Frais de restructurations :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (n'ont pas) été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se
justifie comme suit :
Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend Eur. de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (n'est pas) supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :
Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :
Amortissements actés pendant l'exercice :
Actifs,
à l'exclusion de ceux détenus en
location -financement Méthode
L(linéaire)
D(dégressive)
A(autres) Base
NR (non réévaluée)
R(réévaluée) Taux en %
Principal
Min - max Taux en %
Frais accessoires
Min- Max
1. Frais d'établissement
2. Immobilisations incorporelles
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux
4. Installations, machines et outillage L NR 20%-33.33%
5. Matériel roulant L NR 20%-20%
6. Matériel de bureau et mobilier L NR 20%-33.33%
7. Autres immobilisations corporelles
Actifs,
détenus en
location -financement Méthode
L(linéaire)
D(dégressive)
A(autres) Base
NR (non réévaluée)
R(réévaluée) Taux en %
Principal
Min - max Taux en %
Frais accessoires
Min- Max
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux
4. Installations, machines et outillage
5. Matériel roulant
6. Matériel de bureau et mobilier
Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : Eur.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : Eur.
Immobilisations financières :
Des participations (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :
Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo,
d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :
1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :
Fabrications :
- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.
En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit
être mentionné que si l'écart est important).
Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées (au coût de revient) (au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux)
Dettes :
Le passif (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productive d'intérêts ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans
l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.
Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :
Conventions de location financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location - financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 46 bis, § 3 de l'arrêté
royal du 8 octobre 1976), les redevances et loyers relatifs aux locations – financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	6,5	3,3	7,7	
Nombre d'heures effectivement prestées	101	10.614	3.174	13.788	
Frais de personnel	102	291.237	66.618	357.855	

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	6	3	7,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	5	1	5,9
Contrat à durée déterminée	111	1	2	2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3		3
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	3		3
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3	3	4,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2	2	3,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1	1,1
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132	6	3	7,9
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	4	16	7,2
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	4	17	6,5

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	0	5811	0
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803	0	5813	0
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	0	58132	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	